

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20211216-170-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021

N° 170/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 décembre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre

**Objet de la délibération :**

EMIPO/Projet Queen :  
Attribution de subvention

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le seize décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Vanessa DORDOR, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Christophe JOUVIN à Sébastien LAITHIER, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Alain MONNNIER à Gérard VERMOT-DESROCHES

**Suppléé(e)s** Jean-Marie DALOZ par M. Mathieu LINIGER, Thierry MAIRE DU POSET par Agnès MATHEZ-ROUMEAS

**Excusé(e)** Claude CHATELAIN, Olivier DARD, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER

**Absent(e)s** Gilles ARNOULD, Henri BARBET, Laurence BREUILLOT, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le projet de création musical "Bohémian Harmony" par l'école de musique intercommunale du Pays d'Ornans,

Vu la demande de subvention faite à la CCLL par l'EMIPO pour un montant de 12 000 € sur un projet estimé à 39 000 €,

Considérant que le projet Queen revêt un caractère intercommunal car il réunit les structures suivantes : Les chorales des collèges public d'Ornans et Quingey, les chorales des collèges privés de Vercel et Ornans, l'Harmonie municipale de Ornans, les 3 écoles de musique du territoire, la chorale du plateau de Valdahon soit plus de 300 musiciens,

Vu l'avis favorable de la commission Culture et Sport pour financer ce projet sur deux exercices, soit 8 000 € déjà inscrit au compte 6574 du BP 2021 et 4 000 € à inscrire au BP 2022,

Le conseil communautaire valide à l'unanimité l'attribution de ces subventions à l'EMIPO pour un montant total de 12 000 €.

Fait et délibéré en séance, le 16.12.2021  
Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président